



EDITORIAL

L'année 2011 a été rythmée par la succession d'événements internationaux d'une ampleur inédite : catastrophe de Fukushima, printemps arabe, aggravation de la crise économique qui frappe l'Europe et plonge un nombre croissant d'entre nous dans la précarité.

Pour cette nouvelle année, mes vœux iront d'abord aux Gayanaises et aux Gayanais, que l'année 2012 vous apporte bonheur, santé et réussite. Que 2012 ne soit pas ce que certains prédisent mais une année de changement, que tous ceux qui n'ont plus d'espoir retrouvent la confiance en l'avenir.

Je souhaite les meilleurs vœux et la bienvenue à la nouvelle institutrice, Madame Lasserre, ainsi qu'à la nouvelle association "Quelque Part Faut Voir".

Les projets 2012 de la municipalité sont la pose d'un columbarium (prévu en mars), la finalisation de la réhabilitation de l'éclairage public (avant l'été...) et le remplacement de la passerelle de l'Echez.

Egalement la mise en place de l'intercommunalité avec : Aurensan, Bazet, Lagarde, Oursbelille et Sarniguet, périmètre en bonne voie d'acceptation par M. le Préfet et la commission consultative.

Vœux de réussite dans leurs entreprises aux associations : Amicale, Gayâne, La main tendue et Quelque Part Faut Voir.

Enfin que toute l'équipe municipale, employés et élus, continuent à travailler ensemble, en bonne entente et écoute pour poursuivre notre but pour Gayan.

Bonne année à tous.

Le Maire
Gérard Gallego



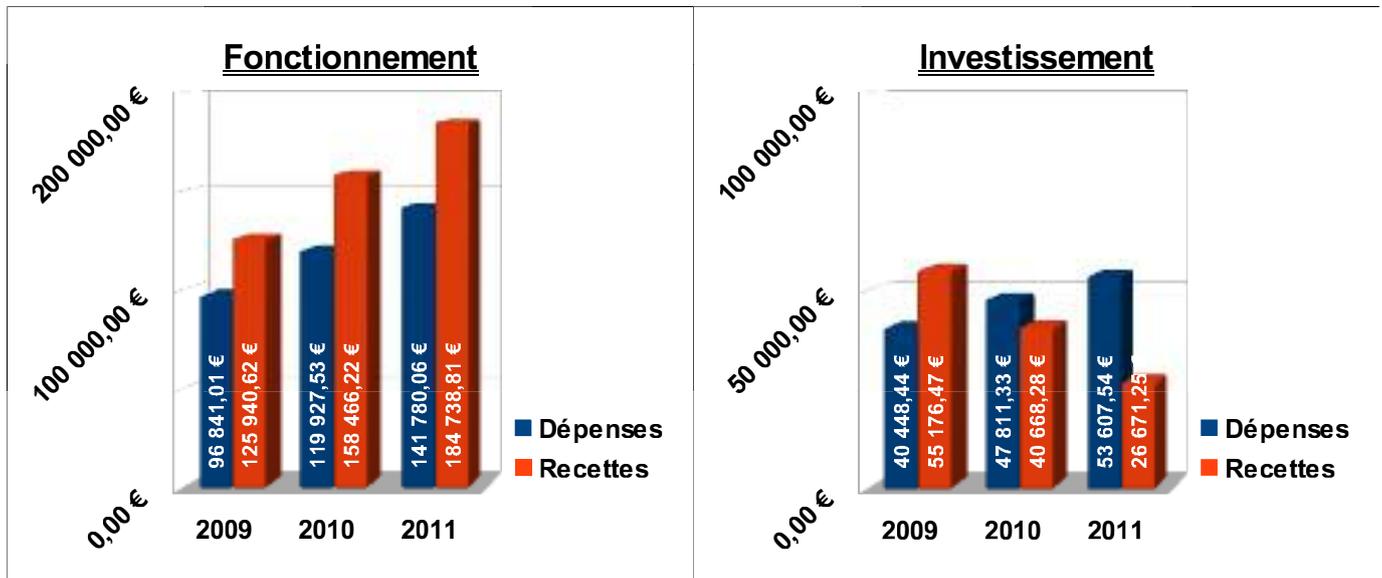
Festival CinéKub

SOMMAIRE

- Vie municipale
 - Compte administratif
 - Réalisations
 - Projets
 - Intercommunalité
 - Eclairage public
- Vie locale
 - Etat civil
 - Assainissement
 - Syndic de l'eau
 - Plan Communal de Sauvegarde
 - Vie associative
- Divers
 - Marbrerie
- Agenda
 - Elections

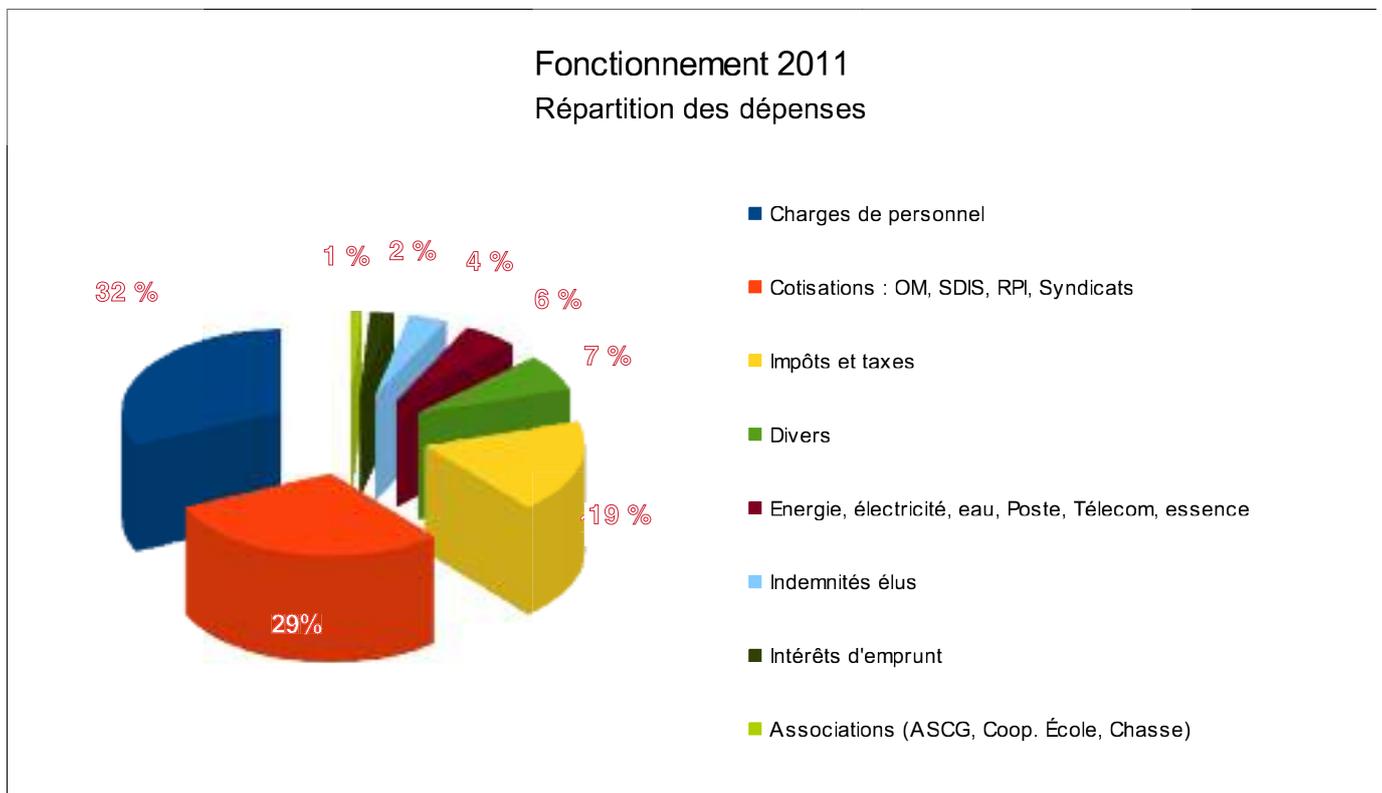
VIE MUNICIPALE

COMPTES ADMINISTRATIFS



L'année 2011 se termine avec un excédent de 42 958,75 €, ce montant est reporté au budget 2012.

L'année 2011 se termine avec un déficit de recettes dû à l'attente des dernières subventions qui entreront dans le budget 2012.



Dans le graphique ci-dessus de la section de **fonctionnement** les dépenses en pourcentage du résultat de l'année 2011 arrêté au 13 décembre, soit 141 780,06 €.

VIE MUNICIPALE

RÉALISATIONS/PROJETS

REALISATIONS :

Réhabilitation du gîte :

Toiture, peinture extérieure et mise aux normes électriques.

Coût : 9 863,04 €



Travaux mairie et salle des fêtes :

Dalles, peinture et aménagement de la cuisine de la salle des fêtes.

Coût : 4 635,24 €

Réparation du porche de l'église :

- Toiture et bardage - Coût : 10 390,25 €

- Ajout d'un tirant entre les piliers du porche

Coût : 621,92 €



Plantation d'arbres sur les places

1 catalpa boule, 3 chênes américains, 3 tilleuls de Hollande, 3 érables haines argent, 2 prunus pissardi, 2 chênes du pays. Coût : 1 674,40 €



Aménagement pour l'accès aux places

Interdire l'accès aux véhicules sur les places du village.

Coût : 7 574 €

Eclairage public

Etude sur la réfection de l'éclairage du village, basée sur les économies d'énergie et la mise en sécurité de l'installation. Réalisation première tranche.



Réfection des chemins

- Chemin du Carrejet : Empierrage + graviers concassés.

- Chemin du Cabiro : Curage fossé et fourniture de graviers calcaires.

- Chemin de Saucères : Curage fossé et fourniture de graviers calcaires

Coût : 11 840,40 €

PROJETS :

Coupe de bois :

Coupe affouagère.

Columbarium :

Pose d'un columbarium.

Eclairage public :

Deuxième tranche des travaux.

Chemin de la passerelle :

Remplacement de la passerelle.

Désherbage commune :

Appel à un consultant de la Sémadour pour sensibiliser et former le personnel communal sur l'amélioration des pratiques de désherbage plus particulièrement en matière d'usage de produits phytosanitaires.

Signalisation :

Sécurisation de l'école et de l'entrée de la salle des fêtes.

Etude de vitesse :

Une étude de vitesse sera réalisée rue des Pyrénées.

VIE MUNICIPALE

INTERCOMMUNALITÉ

Dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales qui oblige les communes à intégrer une intercommunalité, le conseil municipal a pris la décision de créer une nouvelle intercommunalité avec les communes de Lagarde, Oursbelille, Bazet, Aurensan et Sarniguet.

Ces municipalités ont travaillé sur un projet volontaire qui tient compte de la réalité de leur territoire et de leur bassin de vie.

Une communauté des communes de taille raisonnable (4575 habitants), avec une fiscalité modérée qui prend en considération les besoins réels de nos villages tout en préservant leur identité.

Sans aucune consultation préalable le Préfet a présenté un premier schéma départemental qui imposait aux six communes d'intégrer la communauté des communes de Vic-Montaner.

La communauté des communes de Vic-Montaner existe depuis 1992 avec des statuts, une fiscalité et des investissements déjà établis sur du long terme. L'adhésion forcée de nos communes nous aurait contraint à accepter en l'état le vécu et l'existant de cette communauté.

Par délibération l'ensemble des communes s'est prononcé contre ce projet, tout en maintenant sa position initiale.

Après plusieurs semaines de consultations et en tenant compte des vœux des élus, un deuxième schéma départemental a vu le jour ; notre intercommunalité s'y trouve positionnée ; nous sommes à ce jour dans l'attente du vote définitif de la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI) qui doit valider le schéma départemental dans sa globalité.

ECLAIRAGE PUBLIC

Afin de répondre aux problématiques d'économie d'énergie, la municipalité a lancé une étude en collaboration avec le Syndicat Départemental d'Electricité (SDE) sur la réhabilitation du système d'éclairage public du village.

Ce plan lumière a pour but également d'améliorer le flux lumineux et de remettre aux normes l'ensemble de l'installation.

- Première tranche des travaux : fin 2011 remplacement des tubes fluo, des gamelles et mise en sécurité des lignes obsolètes.

- Deuxième tranche : remplacement et mise en conformité de l'éclairage du centre du village.

Toujours dans un souci d'économie le conseil municipal a décidé de pérenniser l'extinction de l'éclairage de minuit à 6 h.

RECENSEMENT

Historique 2006 : 268 habitants pour 112 logements.
Recensement 2011 : 265 personnes recensées 115 habitations : 97 principales, 3 secondaires, 15 vacantes

ASSAINISSEMENT :

A la suite du contrôle des systèmes d'assainissement individuel réalisé par le Spanc :

- 35 installations ont été classées en « réhabilitation urgente »

- 9 propriétaires ont sollicité une demande de subvention auprès de l'agence de l'eau Adour Garonne.

L'agence a répondu favorablement à leur demande.

ETAT CIVIL DE L'ANNÉE 2012

• Décès :

CROS Jean, Marcel, Pierre - 16 février
2011

• Mariages :

STOCKER William et ARMESSEN Monique
25 juin 2011



CAZALAS Cédric et
PESSUS Audrey
10 septembre 2011

VIE LOCALE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE TARBES NORD

Ses missions essentielles :

- Assurer la distribution de l'eau potable aux 11 100 habitants des 26 communes du nord du département.
- Garantir la qualité et la quantité de l'eau distribuée.
- Participer au développement et à l'aménagement du territoire.

Leur mise en œuvre :

- Par la gestion de la ressource de l'investissement, des finances de l'architecture du réseau.
- Par la délégation de services de la production, distribution, surveillance, entretien et réparation du réseau (délégation faite à VEOLIA Eau).
- Par des actions pour l'avenir, en particulier le développement du réseau, la recherche de nouvelles ressources, la préservation de l'environnement.

Son statut :

- Le SIAEP est une collectivité territoriale.
- Organisé en comité syndical de 52 membres élus dans les conseils municipaux des 26 communes représentées.
- Structuré par un bureau de 7 membres élus par le comité syndical.
- Dirigé par un président élu par le bureau.

Les chiffres de l'eau à la maison :

Consommation d'eau moyenne pour :

Une douche : 70 litres

Un bain : 180 litres

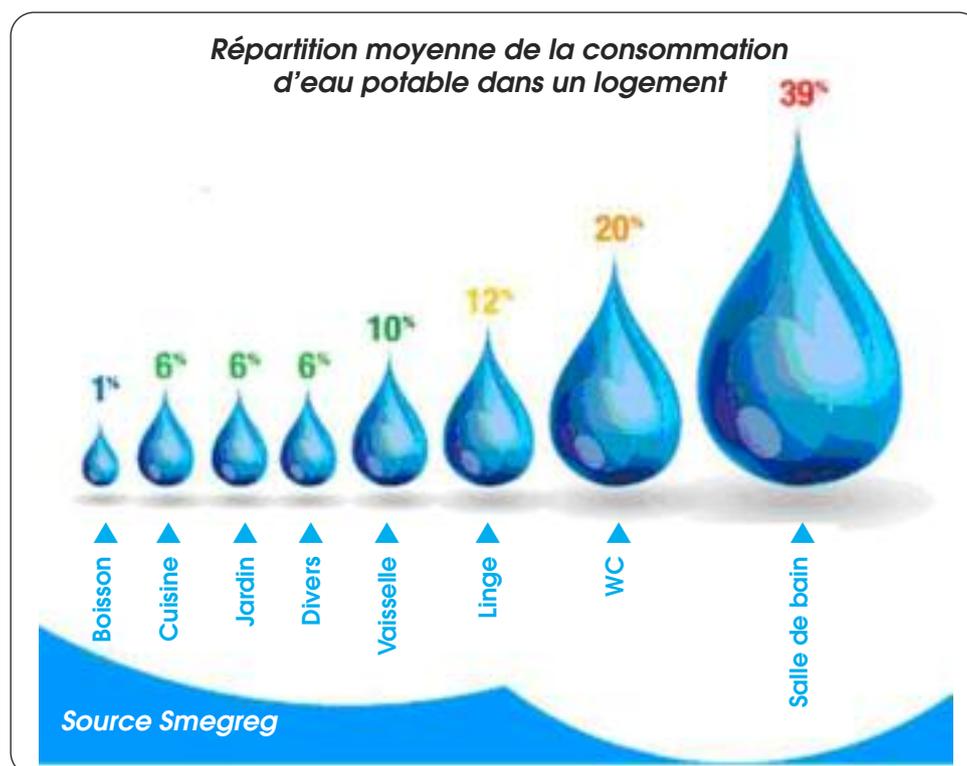
Un lave-vaisselle : 15 litres

Une vaisselle à la main : 50 litres pour 12 couverts

Un lave-linge : 60 litres

Une chasse d'eau : 8 litres

Lavage d'une voiture : 200 litres



VIE LOCALE

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Les pouvoirs et obligations du maire ont été réaffirmés par la loi du 13 août 2004 relative à la modernisation de la sécurité civile :

Le décret d'application (1) rendait obligatoire avant le 13 septembre 2007, la mise en place d'un plan communal de sauvegarde (PCS) dans les communes dotées soit d'un plan de prévention des risques naturels (PPR), soit d'un plan particulier d'intervention (PPI).

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est en France un plan communal (ou intercommunal) d'urgence préparant préventivement les acteurs à la gestion de risques naturels, risques sanitaires ou risques technologiques.

Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques (présents et à venir, par exemple lié au changement climatique) sur la commune (notamment dans le cadre du dossier départemental sur les risques majeurs établi par le préfet du département) et des moyens disponibles, organisation pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard de ces risques.

Les risques identifiés sur la commune de Gayan :

Inondation

La Commune de GAYAN est concernée par les inondations selon le Document départemental des Risques Majeurs. Certains de ces événements ont fait l'objet d'une procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Arrêté pris le 28/01/09 - Publié au JO le 29/01/09.

Quelques dates :

- Inondation Village submergé en 1854
- Prés ensablés et terres emportées 1885
- Dégâts à la voirie 1978
- Inondation par ruissellement et coulée de boue 25.12.1999
- Maisons riveraines de l'Echez endommagées 2000
- Inondation par ruissellement, crue et coulée de boue 2009

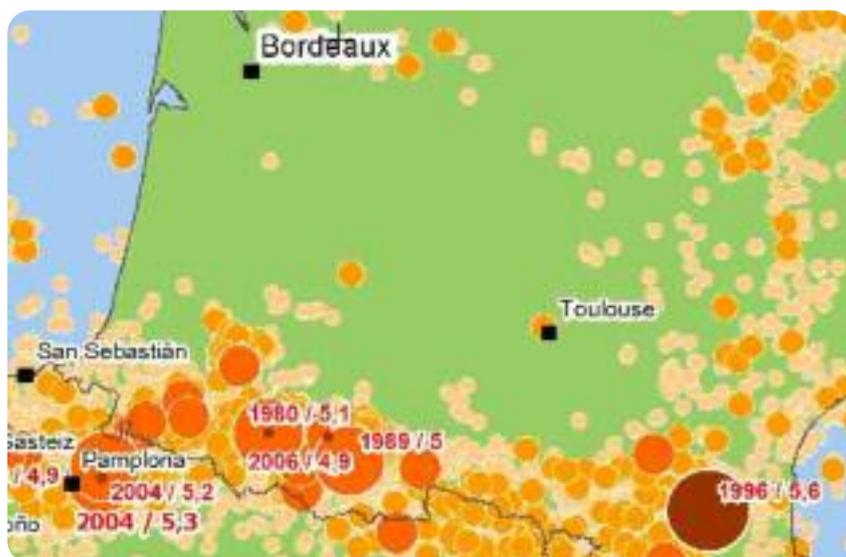
Séisme

Historique des séismes les plus importants qui ont touché les Hautes Pyrénées de 1980 à 2010 :

- 2 - 2,9
- 2,9 - 3,9
- 3,9 - 4,9
- 4,9 - 5,5
- 5,5 - 5,8

Risque tempête

Les tempêtes sont des événements météorologiques qui peuvent généralement être prévus par Météo France. La tempête de décembre 1999 a rappelé à tous que la France est particulièrement bien exposée à ce risque. La France subit une quinzaine de tempêtes par an, dont en moyenne une sur 10 est qualifiée de « forte tempête ».



Risque transport de matières dangereuses et réseaux

Le Village de GAYAN est soumis au risque transport de matières dangereuses par canalisation en raison du passage d'un gazoduc entre le village d'ANDREST et de GAYAN dans le sens Nord/Sud.

Risque mouvement de terrain

Certains de ces mouvements ont fait l'objet d'une procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Arrêté pris le 29/12/99 - Publié au JO le 30/12/99

Autres risques

Neige, grand froid, canicule, pandémie, pollution de l'eau.

VIE LOCALE

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

La Main tendue

Gayan Mali, l'aventure recommence. Cette année, 4 véhicules sur la grille de départ (remplis de matériel scolaire, médical...). L'envol est prévu début Février.
Bernard Guichot : 05 62 31 14 23

L'Amicale Sportive et Culturelle de Gayan

Comme à son habitude, l'amicale continue à animer le village toute l'année. Animations qui touchent toutes les générations. Prochain rdv, carnaval le 03/03/2012, avec cette année une nouveauté : une batucuda (groupe de percussions brésiliennes) accompagnera les enfants et les adultes pendant le défilé. Plus de détails vous seront communiqués prochainement.
Présidente M^{me} Sylvie CAPBER : 05 62 31 24 09

Gayâne

Gayâne propose toujours des ateliers relationnels et ludiques avec les ânes pour les enfants (séance individuelle le samedi ou sur RDV) ; même les plus petits peuvent maintenant en profiter.

Durant l'été 2011, des mini camps-rando ont été organisés avec un plaisir partagé entre les ânes, les enfants et les accompagnatrices... cette expérience sympathique sera peut être proposée à nouveau cette année.

Les ânes de Gayan ou Fabienne :
05 62 31 23 10



Festival CinéKub Gayan 2011

Quelque pArt (faut voir)

Depuis 2009, l'association Quelque pArt (faut voir) a fait de la culture alimentaire, son champ de recherche et d'expérimentation privilégié en questionnant, sur tous les modes créatifs possibles, le rapport de l'homme à l'alimentation et à l'environnement. L'association propose sur toute l'année et, dans différents sites des Hautes-Pyrénées, des événements autour d'ateliers du goût et de cuisine en présence de chefs cuisiniers, artistes et producteurs locaux, soirées avec projections de films et débats en présence des réalisateurs ou professionnels du cinéma. En favorisant

l'accès à la culture tout en ouvrant une réflexion sur les enjeux liés à l'alimentation, QPFV propose de réconcilier le public avec le plaisir culinaire, le goût, les sensations, les anciens savoir-faire autour de moments conviviaux, d'échange et de partage.

Dans notre logique de maintenir un dialogue constant avec notre territoire, depuis 2010, nous avons fait de Gayan notre port d'attache car ce lieu ouvert à échelle humaine nous a permis de créer et, de pérenniser, un événement d'envergure comme le festival de cinéma et culture culinaire, CinéKUB. Nous proposons, à chaque édition une sélection de films qui traitent des thématiques liées à l'alimentaire et à l'environnement associés à des propositions qui viennent ponctuer les moments clef du festival comme, les rencontres avec les chefs locaux ou avec des artistes qui ont fait de la nourriture leur matière de travail artistique.



Monstrueudiner installation culinaire - Le Parvis



Montée au sommet installation culinaire
Abbaye de l'Escaladieu

En parallèle au festival, QPFV proposera sur l'année 2012, un rendez-vous à chaque trimestre dans la Salle des Fêtes de Gayan avec la projection de films documentaires suivis par des rencontres avec les réalisateurs et dégustations à thème. Prochaine édition de CinéKUB du 28 au 30 septembre 2012 naturellement dans notre village de Gayan !

Site Internet du festival : www.cinekub.org

Blog de l'association :

www.quelquepartfautvoir.blogspot.com

Association Quelque pArt (faut voir)

Président Sylvain FERRARI

16 rue des Pyrénées - 65320 GAYAN - Tél. 06 47 09 47 67

VIE LOCALE

MARBRERIE - LE SAVIEZ-VOUS ?

La marbrerie Fontan est la plus ancienne du département. Fondée en 1871 à Tarbes (La Sède) elle s'est installée en 1958 sur la commune de Gayan. L'entreprise au savoir faire artisanal conjugue aujourd'hui expérience et qualité avec des outils de haute précision.

Travaillant exclusivement le marbre à ses débuts, l'entreprise utilise maintenant des granits en provenance de France mais également du Brésil, d'Afrique du Sud et d'Inde qui sont réputés pour leur robustesse et la finesse de leur grain.

Le travail de ces matériaux se décompose en plusieurs opérations :

- Tranchage => pour débiter les blocs à l'état brut
- Découpage => opération qui consiste à découper les tranches
- Polissage => pour affiner, cette étape se fait par abrasion naturelle (eau)
- Gravage => motif et inscription, par propulsion de corundum



Après trois générations de marbriers, l'entreprise a développé son savoir faire dans les domaines liés à la décoration (plan de cuisine, salle de bains, et ameublement d'art.)

Sarl Fontan emploie actuellement 10 personnes dont 4 sur le site de Gayan.

Contact : M. Fontan
Tél : 05 62 31 17 95

A NE PAS MANQUER :

Ciné Gayan est un site créé par des enfants de Gayan

- Championnat de course de vélo à suivre : Vélo GP
- Des films écrits, joués et montés par Zoé, Félix, Alexis et Pierre

www.cinegayan.siteW.com

AGENDA

22 Avril et 6 Mai : Election présidentielle.

2012 Durée du mandat : 5 ans (Dernière élection : 22 Avril et 6 Mai 2007)

10 et 17 Juin : Elections législatives.

2012 Durée du mandat : 5 ans (Dernière élection : 10 et 17 Juin 2007)

